

**CENTRE DES MARAIS - REPRISE DES ACTIVITES**

ACTIVITE	ANIMATEUR	HORAIRES	COUT
BIBLIOTHEQUE	Mme LE CANN Mme RIGAUD	Mardi 16 h 30 à 18 h 30 Samedi 14 h 30 à 17 h	-
COUTURE • Adultes • Jeunes	Mme MAILLARD	Mardi 15 h à 17 h Mardi 17 h 30 à 19 h	100 F par trim. (110) 10 F par trim. (80)
DANSE • Assoupli. • Classique	Melle BELLOT	Mardi 20 h 30 à 21 h 45 Vendredi 20 h 30 à 21 h 45 Vendredi 19 h 30 à 20 h 30	80 F(1) par mois (80) pour 1 cours /sem. 120 F(1) par mois pour 2 cours /sem. (120)
GUITARE	Melle FERLICOT	Mercredi 17 h à 19 h (2cours dont un pour débutants)	225 F pour 1 <sup>re</sup> année (250)
PIANO	Melle DELONGLEE M <sup>lle</sup> MAYOL	Mercredi 11 h à 12 h 30 " 13 h 30 à 18 h Lundi 20 h 45 à 21 h 15 Jeudi 20 h 45 à 21 h 15 (possibilité d'ouverture d'un 2ème cours en fonction des demandes)	28 F la 1/2 heure (+ cot. an. 50 F) 60 F par mois (1) 150 / trimestre
YOGA	M. <del>XXXXXXXXXX</del> CARSON IN		

(1) plus cotisation annuelle au Centre des Marais : **25 F 20 F**

Pour tous renseignements concernant ces activités et inscriptions, s'adresser au Secrétariat du Centre des Marais au Foyer-Logement (Tél. 62.75.48) de préférence 1<sup>er</sup> après-midi.

**COURS DE CUISINE**

Le Centre Socio-Culturel propose aux jeunes des cours de CUISINE afin de les initier non seulement à la confection de plats, mais aussi au prix de revient des denrées.

Ces cours pourraient avoir lieu au Foyer-Logement, le Mercredi de 17 h 30 à 19 h ou éventuellement un autre jour.

Nous recherchons une animatrice pour cette activité. Toute candidature sera la bienvenue - S'adresser au Secrétariat du Centre.

**U. S. VERN**

Vous trouverez ci-dessous la liste des activités existant au sein de l'U.S.V. et les noms des personnes auprès de qui vous pourrez obtenir tout renseignement :

TENNIS	M. LE ROUX	62.81.11
GYMNASTIQUE	Mme HUBERT	62.76.64
TENNIS DE TABLE	M. BOUGIER	62.70.70
MOTO VERTE	Mme BARGUIL	62.71.18
FOOTBALL	M. MERIL	62.72.64
JUDO	M. CABON	62.70.72
PALETS		
BELOTE	M. DELOURMEL	62.72.06

**C. P. A. M.**

Une permanence d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Ille et Vilaine aura lieu désormais chaque Mardi, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Mairie de VERN.

Monsieur Alain TRASSARD, Agent d'accueil itinérant, sera à la disposition des assurés sociaux du régime général pour recueillir leurs dossiers maladie, mais aussi pour les conseiller, les informer et faciliter leurs démarches auprès d'autres organismes.

**MERCI AU CLUB DES JEUNES**

Les personnes âgées de Vern, de Janzé et de Dinan qui ont participé au séjour de vacances à LANDRELLEC, du 5 au 13 Septembre, remercient les Jeunes de Vern qui, par leur aide, leur dynamisme, leur gaieté, leur ont permis de passer un séjour formidable qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Un grand bravo à tous !